

A UN MOIS DU DÉPART aux colonies municipales de vacances

A un mois du départ des petits colons seynois, où en sommes-nous de la préparation des colonies de vacances ? Nous voulons donner ici une idée d'ensemble sur leur organisation qui est au point dans ses grandes lignes. Des mois de travail ont été nécessaires : Elus municipaux, dirigeants de la caisse des écoles, service des œuvres sociales, directeurs de colonies, tous ont conjugué leurs efforts pour que le séjour des enfants s'accomplisse dans les meilleures conditions. Les questions de locaux, de transport, d'encadrement sont à peu près résolues.

OU SERONT LES COLONIES ?

Trois départements recevront les petits seynois pour cette année : l'Ardèche, la Loire et l'Isère. La réduction des échanges pratiqués avec la fédération laïque de l'Ardèche nous a conduits à supprimer les colonies de St-Julien-Boutières et d'Entraigues, nous abandonnerons également la colonie de Craponne en Hte-Loire.

Par contre nous occuperons les écoles confortables de Lamastre en sorte que dans le département de l'Ardèche nous aurons 5 colonies assez bien groupées : St-Agrève, Desaignes, Le Cheylard, Silhac-Fontbonne, Lamastre. Les quatre premières de ces colonies donnent entière satisfaction depuis de nombreuses années.

Pour cette année encore fonctionnera la colonie d'Apinac dans la Loire.

En Isère se continuera la colonie de Bellecombe louée à la municipalité de Chapareillan pour une durée de 20 ans.

Il faut ajouter à cet ensemble la nouvelle colonie de Presles acquise par la municipalité depuis

peu et dont nous avons parlé longuement ces jours derniers. Les travaux d'aménagement quelque peu contrariés par le mauvais temps, sont très avancés. Ils seront achevés à la date prévue c'est-à-dire au 30 juin.

Dès à présent nous lançons l'idée d'un déplacement collectif de parents, d'amis de l'école pour que chacun se rende compte sur place de l'importance des travaux effectués et surtout des conditions excellentes réalisées pour le bien-être des enfants.

REPARTITION D'ENSEMBLE EFFECTIFS PERSONNEL DE DIRECTION DEPARTEMENT DE L'ISERE

Bellecombe : 55 garçons de 9 à 12 ans. Directeur : M. Corrotti, directeur d'école. Econome : Mme Corrotti.

Presles : 80 garçons de 10 à 12 ans. Directeur : M. Boucaud, instituteur. Econome : M. Berretta, instituteur. Directeur adjoint : M. Triquet, professeur.

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

St-Agrève : 80 garçons de 12 à 14 ans. Directeur : M. Weingand, professeur d'éducation physique. Econome : M. Bottero, instituteur.

Desaignes : 100 garçons et fillettes de 6 à 8 ans. Directrice : Mme Poncet, institutrice. Econome : M. Argaud, directeur d'école.

Le Cheylard : 80 fillettes de 9 à 12 ans. Directrice : Mme Berhudeau. Econome : M. Rakinski.

Silhac-Fontbonne : 100 fillettes de 6 à 9 ans. Direction : MM. Brunel et Stauffer, instituteurs. Econome : Mme Brunel, directrice d'école.

Lamastre : 120 fillettes (11 à 14 ans). Directeur : M. Léopardo, directeur d'école. Econome : Mme Léopardo.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Apinac : 90 garçons de 12 à 14 ans et un groupe d'adolescents. Directeur : Mr Giraud, directeur d'école. Econome : M. Giraud, professeur d'enseignement.

Ainsi donc le personnel d'encadrement, directeurs, économes auquel il faut ajouter les infirmiers, les moniteurs, les monitrices, est complet. Tous ont une grande expérience des colonies de vacances. La plupart d'entre eux les dirigent depuis de longues années. Il serait superflu de faire davantage l'éloge de leur compétence et de leur dévouement.

Au moment où paraîtra cet article, la liste des inscriptions sera probablement close. Il ne sera guère possible de dépasser le nombre de 700. Les colonies acquises

par la municipalité permettront sans doute l'an prochain d'organiser deux séjours (juillet et août) dans ces mêmes colonies et d'augmenter ainsi le nombre des participants.

Il nous faut maintenant dans les semaines qui restent parachever l'organisation : visites médicales, constitution des trousseaux, etc... Que chacun s'y prépare et ainsi seront réalisées toutes les conditions pour donner aux enfants de belles vacances. — M. AUTRAN, v.-p. de la caisse des écoles.